

# **LA FORMATION AU CIVISME POUR LES NOUVEAUX FONCTIONNAIRES IVOIRIENS**

**Une initiative prise par le gouvernement ivoirien depuis novembre 2023 me comble de joie et au travers de ce post je voudrais m'en faire l'écho et l'encourager. Il s'agit de la formation au civisme pour les nouveaux fonctionnaires ivoiriens. Je vais d'abord rappeler les principes de base liés au civisme puis je vais évoquer les moyens mis en œuvre par le gouvernement pour assurer cette formation. Enfin, des témoignages de satisfaction que j'ai pu entendre, je déclinerais quelques propositions afin de rendre encore plus grande cette belle initiative.**

## **Du civisme**

Dans sa définition, le civisme est l'art d'être citoyen. Il désigne le dévouement du citoyen pour la collectivité, son attachement au bien commun ainsi que son respect des lois républicaines. C'est cet ensemble de règles écrites ou non qui favorise la vie en groupe et la cohésion sociale.

Dans notre pays, la culture civique s'est opérationnalisée avec l'instauration du Service Civique en 1959. Il s'agissait de

promouvoir une intégration harmonieuse des jeunes dans leur milieu et d'affermir une conscience citoyenne, attachée à l'Etat et à la Nation. Pour le faire, deux Ministères en charge du Service Civique ont alors été créés et des structures de formation implantées sur le territoire national avec une forte implication administrative des militaires. Mais des dysfonctionnements d'ordre administratifs n'ont pas permis de faire évoluer positivement cette architecture du lendemain des indépendances.

En 1996, un état des lieux du Service Civique a abouti à la création d'un Ministère dédié ayant abouti le 16 avril 1997 à l'élaboration de la politique nationale de la culture civique adoptée par le gouvernement. A la suite, le 7 décembre 2016 l'Office du Service Civique National a été créé.

C'est dans cette dynamique civique que depuis novembre 2023, le ministère de la Fonction Publique organise des formations à l'attention de nouveaux fonctionnaires recrutés par l'Administration nationale. L'objectif est de permettre aux nouveaux fonctionnaires de véritablement s'approprier les notions de civisme, de discipline, de citoyenneté et de respect des Institutions de l'Etat. Et ces enseignements sont basiques, se rapportant à l'hymne national, aux symboles de la République et à la connaissance des Institutions. Sont concernés par ces formations tous les admis aux concours directs et ceux issus des

concours professionnels et professionnels exceptionnels. Je salue véritablement cette initiative car j'estime que le civisme n'était pas la chose la mieux partagée par nos compatriotes en général.

### **Les moyens mis en œuvre**

Au vu du nombre important des admis aux concours de la Fonction Publique chaque année, la question est de savoir les moyens mis à la disposition pour ces formations.

Et c'est à ce niveau qu'intervient la structure suivante, le Centre de Perfectionnement des Fonctionnaires et Agents de l'État (CPFAE), situé à Adjamé non loin de Fraternité-Matin. Il porte le nom de feu le Premier Ministre Amadou Gon COULIBALY. Et son inauguration officielle a eu lieu le mardi 23 septembre 2025, sous la présidence du Premier Ministre Robert Beugré MAMBE, en présence de plusieurs membres du Gouvernement.

C'est un véritable cadre de référence pour la formation continue des agents publics, le CPFAE dispose de deux blocs pédagogiques comprenant 18 salles de cours et 2 amphithéâtres, ainsi que d'un bâtiment administratif à deux niveaux regroupant au total 35 salles. Le rez-de-chaussée abrite 16 bureaux, une grande salle de conférence, un hall d'attente, un local technique et 7 salles d'eau. À l'étage, on retrouve 13 bureaux, une salle de conférence, une cafétéria, un local technique et également 7

salles d'eau. Le centre offre une capacité d'accueil de 2000 auditeurs.



En plus du CPFAE – AGC, le ministère de la fonction publique dispose des installations de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) de Marcory.



Et pour la formation, ce sont des éléments de la Gendarmerie Nationale qui sont détachés pour assurer les cours.

## **Des témoignages éloquentes et des propositions**

En mars 2025, j'ai eu l'opportunité de rencontrer madame la ministre de la Fonction Publique et elle m'avait parlé de ce projet de formation des nouveaux fonctionnaires. Elle avait insisté car ce projet lui tenait à cœur. J'avais souscrit pleinement à son ambition de faire des nouveaux fonctionnaires des citoyens actifs et imprégnés des vertus civiques. Mais je ne mesurais pas l'impact de la création de ce CPFAE-AGC.

En mars 2026, une de mes connaissances a intégré la formation délivrée par le CPFAE-AGC et ses commentaires particulièrement élogieux sur la qualité de la formation m'ont subjugué. La réalité de cette formation dispensée à un très grand nombre d'auditeurs permet effectivement de s'approprier les notions de civisme. Et j'ai eu droit à plusieurs commentaires.

-« J'ai redécouvert mon pays »

- « Je ne savais pas que la discipline était aussi vitale pour un pays »

- « Nos gendarmes formateurs sont exceptionnels »

-« quelle quantité de savoirs nous avons eu en si peu de temps »

-« Je connais mieux nos Institutions et le respect que nous leur devons »

Ces commentaires dithyrambiques montrent qu'effectivement une osmose est entrain de se faire et que le fonctionnaire nouveau est entrain de naitre par la volonté de la culture du civisme voulue par nos autorités et il faut le saluer.

La réussite de ce CPFAE-AGC devrait pouvoir s'exporter dans le pays profond et aussi être mis à la disposition des travailleurs du secteur privé dans notre pays. Cette culture civique peut aussi trouver d'autres acteurs et non des moindres, notamment les conducteurs de taxis, gabaka et woro woro au travers de cycles de formation adaptés pour ces métiers.

En conclusion, le civisme dans notre pays est me semble-t-il en marche, c'est une excellente nouvelle. Certes les effets ne sont pas visibles immédiatement mais la dynamique étant enclenchée elle est partie pour ne plus s'arrêter. Elle ne peut que s'améliorer.



**Ecrit par le Général de Brigade (2S) ASSAMOUA Guiézou**